

# MAIRIE DE HORGUES

## Compte-Rendu Réunion du Conseil Municipal 10 Avril 2008

**Membres présents:** MM SEGNÈRE, DAUTAN, SEAS, VERGES, CARRÈRE, ESQUIRO, LARBRE, LAYERLE, MARTIN, PUJO, ROUILLON, SARRAIL, TRALLI

**Absents excusés :** MM FERRATO, TILHAC-PINOT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00 sur le premier point inscrit à l'ordre du jour :

**-> Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux et structures dans les assemblées desquels la commune siège**

Après avoir précisé les compétences et missions des diverses structures intercommunales auxquelles adhère la commune, Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à déposer leurs candidatures pour représenter la municipalité au sein des assemblées des différents comités syndicaux qu'il cite successivement.

Sont désignés pour siéger au :

- SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION (SDE)  
Titulaire : Louis MARTIN  
Suppléant : Raymond VERGES

Monsieur le Maire indique que le conseil doit délibérer sur le rattachement de la commune de Lansac au SDE. Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ce rattachement.

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE  
Titulaire : Hadrien TRALLI  
Suppléant : Patrick PUJO

- SYNDICAT MOYEN ADOUR  
Titulaires : Hadrien TRALLI et Patrick PUJO  
Suppléants : Didier SEAS et Raymond VERGES

Monsieur le Maire indique que le conseil doit délibérer sur la modification des statuts du syndicat suite au retrait de la commune de Hiis. La modification est approuvée à l'unanimité.

- SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA GESPE  
Titulaire : Didier SEAS  
Suppléant : Damien DAUTAN

Une modification des statuts est également à délibérer portant sur le rajout d'une compétence du syndicat et sur le nombre de délégués siégeant au comité, à savoir, porté à 18 au lieu de 36. Il est décidé à l'unanimité d'approuver cette modification de statuts.

- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Titulaire : Hadrien TRALLI

Suppléant : Raymond VERGES

- SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS

Titulaire : Hadrien TRALLI

Suppléant : Marylène ROUILLON

- SYNDICAT MIXTE d'ETUDES, de SUIVI et de REVISION du SCHEMA de COHERENCE TERRITORIALE TARBES-OSSUN-LOURDES

Titulaire : Eric CARRERE

Suppléant : Chantai LARBRE

### **Désignation des membres des diverses commissions et conseils d'administration**

- COMMISSION DES ELECTIONS

Membres : Jean-Michel SEGNERE, Marylène ROUILLON,  
Nicole ESQUIRO

Il est proposé de demander aux personnes désignées au mandat précédent si elles ne s'opposent pas à continuer à exercer la mission de délégué du Tribunal et de délégué de l'Administration. Dans la négative, Monsieur le Maire sollicitera d'autres personnes.

- COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Une liste de 24 noms de contribuables, issus du conseil municipal et extérieurs doit être proposée aux services fiscaux afin qu'ils désignent 6 commissaires et 6 suppléants. La liste sera établie dans les jours prochains.

- COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Monsieur le Maire et tous les membres du Conseil Municipal

- DELEGUE A LA DEFENSE

Marylène ROUILLON

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Sont désignés tous les membres de la commission des affaires sociales, à savoir : Isabelle FERRATO, Chantai LARBRE, Marie-Claude TILHAC-PINOT, Patrick PUJO, Marylène ROUILLON, Monsieur le Maire étant président de droit. Il est décidé de solliciter d'autres personnes de Horgues, non élues, pour représenter les associations qui oeuvrent dans le domaine des compétences du CCAS.

- **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ODOS (RAM)**  
Isabelle FERRATO

• Monsieur le Maire sollicite ensuite les membres du conseil municipal afin de savoir si l'un d'entre eux souhaite se déclarer candidat à l'élection au comité des finances locales chargé notamment de contrôler la répartition du versement de la dotation globale de fonctionnement de l'état en faveur des communes.

Patricia LAYERLE se déclare candidate.

### **Délibération et arrêtés de délégation de fonctions et de signature aux adjoints, conseillers municipaux et agents communaux**

Monsieur le Maire rappelle que lors de l'installation du conseil municipal le 21 mars 2008, ont été élus 4 adjoints au maire et une conseillère municipale déléguée. Comme l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales l'y autorise, il lui revient de procéder à l'attribution des délégations de fonctions et de signature.

Il propose :

>**Monsieur Damien DAUTAN** : 1er adjoint au maire est délégué aux finances, budget et développement économique

>**Madame Isabelle FERRATO** : 2ème adjointe au maire est déléguée aux affaires culturelles, affaires sociales et familiales, écoles et personnel rattaché

>**Monsieur Didier SEAS** : 3ème adjoint au maire est délégué à l'urbanisme, à l'environnement, aux travaux et à la voirie (et personnel rattaché) aux équipements et à la sécurité

>**Monsieur Raymond VERGES** : 4ème adjoint au maire est délégué à l'information et à la communication, aux sports, à la vie associative et vie du village

>**Madame Chantai LARBRE** : conseillère municipale a délégation de signature auprès de Monsieur le Maire et de ses adjoints en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers pour affaires du « quotidien » : bons de commandes petit matériel et équipement, entretien et réparation, actes d'état civil

>**Madame Sylvie RIMBAUD** : Adjoint administratif, a délégation de signature pour remplir les fonctions d'officier de l'Etat Civil

>**Mademoiselle Virginie PERICOU-CAYERE** : Adjoint administratif, a délégation de signature pour remplir les fonctions d'officier de l'Etat Civil

• **Informations du maire :**

- L'entretien du 9 avril avec Monsieur BOUBE, conseiller général du canton, a confirmé l'éligibilité de la commune au bénéfice du produit des amendes de police, par conséquent, il est décidé d'inventorier et de chiffrer les besoins en signalétique et sécurité sur la voirie.
- Formation des élus : à envisager, cibler les besoins
- Traitement des déchets : l'examen du dossier est en cours afin de minimiser les coûts
- Implantation d'un distributeur de billets : contact est pris avec les établissements bancaires
- Feuillet d'informations municipales : parution prévue, courant juin
- Création d'un site Internet: la maquette est en cours de montage
- Mission de sécurisation des quartiers : cahier ouvert en mairie aux membres du conseil pour consigner tout problème d'entretien et de sécurité.

**FETE LOCALE : 8,9,10 et 11 Mai 2008**

**Le programme sera, comme chaque année, communiqué aux habitants par les conscrits.**

**A noter cependant :**

- **jeudi 8 mai : 11 h dépôt de gerbe et apéritif offert par la municipalité au Bar de la Place, repas paella le soir sous chapiteau (subvention de 2000 € accordée aux conscrits pour la location)**
- **vendredi 9 et samedi 10 : sérénades, un employé de la commune sera détaché pour conduire le tracteur, bals**
- **Dimanche 11 mai : le matin, tournoi defoot organisé par les vétérans, dépôt de gerbe à 12 h, animation repas organisée par le café et la pizzeria (un arrêté d'interruption de la circulation a été demandé à la DDE pour interdire raccès au CD935 par le CD215 et le RDI 5 de 8 h à 24 h)**
- **Les élus locaux seront invités le dimanche : les maires du canton, MM ESQUERRE, DURRIEU, RODRIGO, TREMEGE**